

FACILITEZ-VOUS LE CONGRÈS ! TÉLÉCHARGEZ L'APPLI 100% MOBILE



- + **Toute l'actu du Congrès en temps réel**
- + **Votre visite en un clin d'œil**
Exposants, lieux et heures des conférences, dernières minutes...



**123^e congrès national des sapeurs-pompiers de France
21 – 24 septembre 2016 – Tours**

CARREFOUR SECOURISME

**Salle Amboise
Jeudi 22 septembre 2016**

Ouverture du carrefour

Didier POURRET
Président délégué

Sommaire

- La commission nationale et son EPN,
- la grande cause nationale, implication des formateurs,
- Prise en charge de la RCP par l'opérateur CTA,
- Les DPS
 - retour d'expérience de Nice
 - Mise en œuvre,
- SST (habilitation et référentiels, module complémentaire pour les SP)
- Prise en charge de la douleur par des techniques d'inspiration hypnotique. Programme PHOEBE,
- Intervention de la DGSCGC sur l'actualité réglementaire (24 mai 2000, évolution PSC...),
- les formateurs SAP (existence réglementaire),
- obligation d'une mutuelle pour les formateurs.

COMMISSION PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE DU SUAP ET DU SECOURISME

Commission nationale

**Président délégué
Didier POURRET**



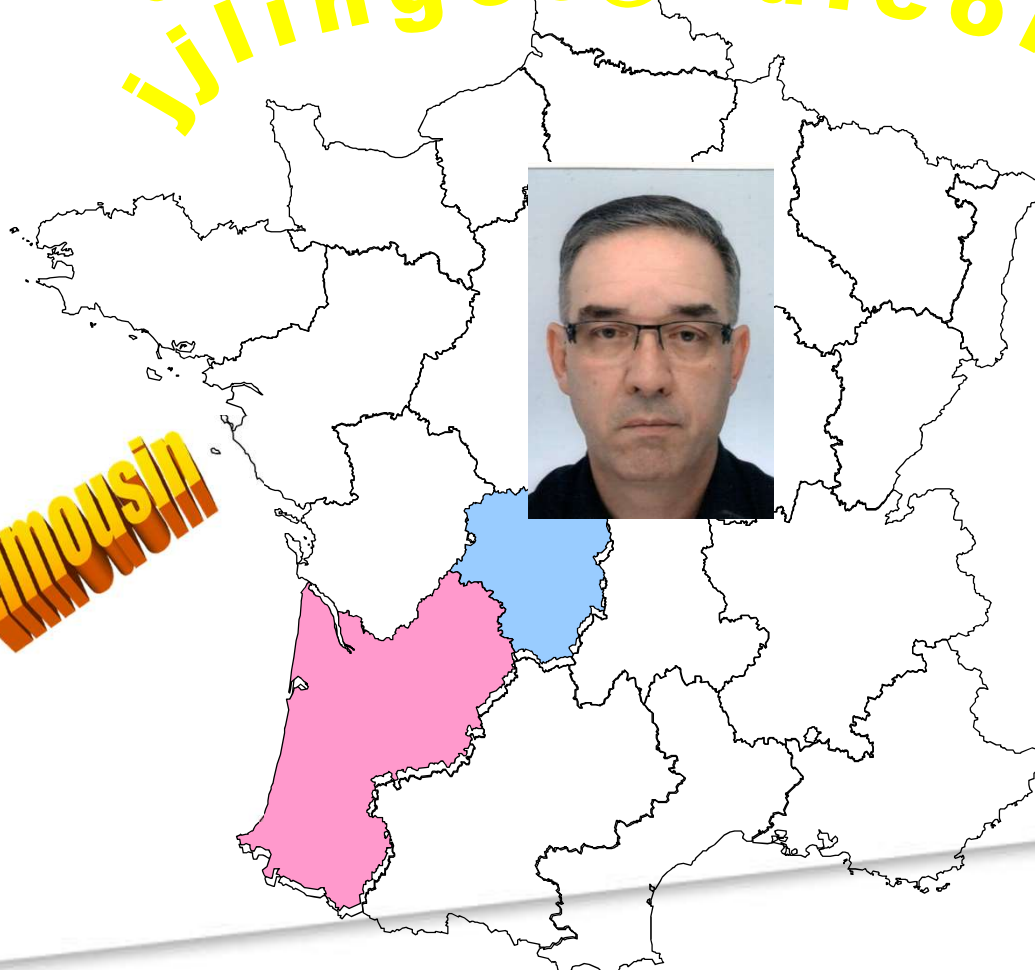
Commission nationale

**Rapporteur
Patrick ROSSI**



Animateur régional

Jacques LINGOT
jlingot@ad.com



Aquitaine Limousin

Animateur régional

Yannick COITE
coite@sdis03.fr



Auvergne

Animateur régional

Fabrice ZILL
fabrice.zill@orange.fr

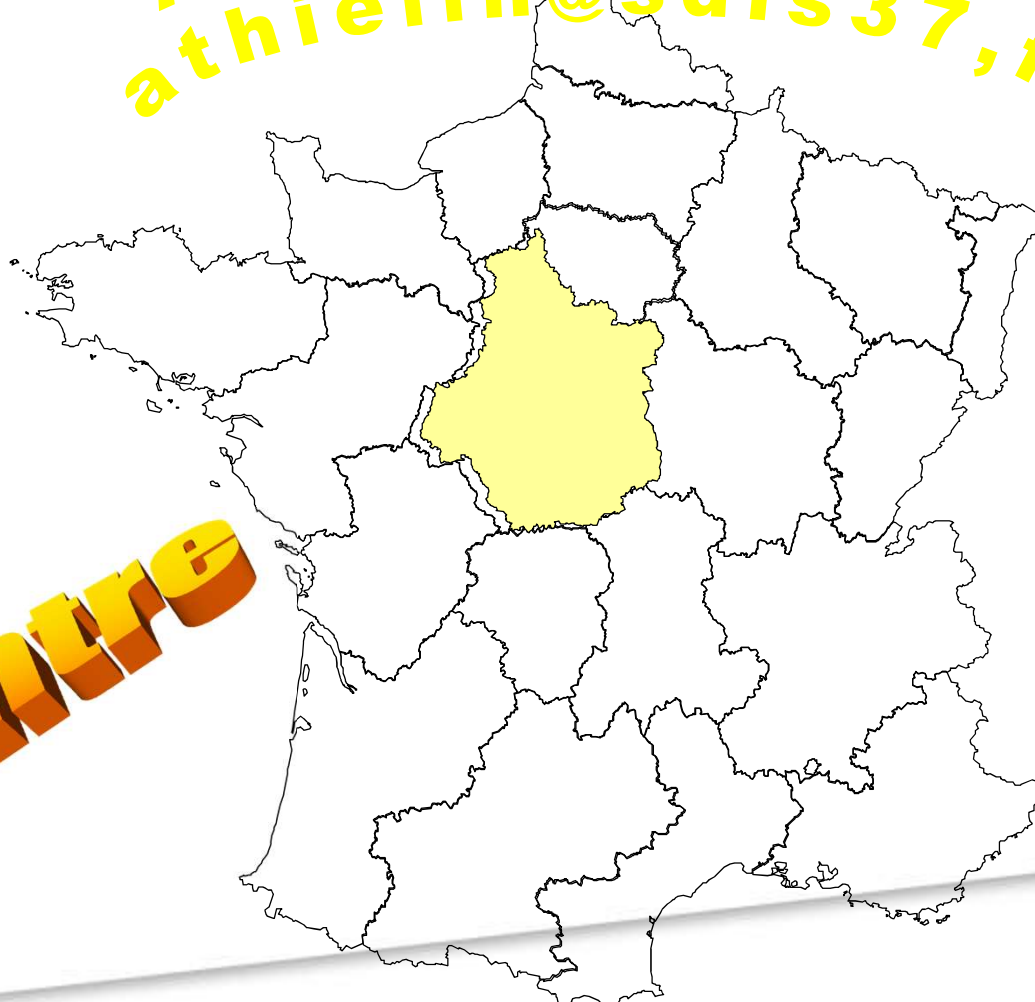


Bourgogne Franche Comté

Animateur régional

Anthony THIELIN
athielin@sdis37.fr

Centre



Animateur régional

Olivier KAPPES
olivier.kappes@orange.fr



Giracal

Animateur régional

Frédéric DUCHEMIN
f.duchemin@sdis50.fr



GUADSO

Animateur régional

Patrick ROSSI
koadis@wanadoo.fr



Ile de France

Fabrice MARTIN
fabrice.martin@pompiersparis.fr

Animateur régional

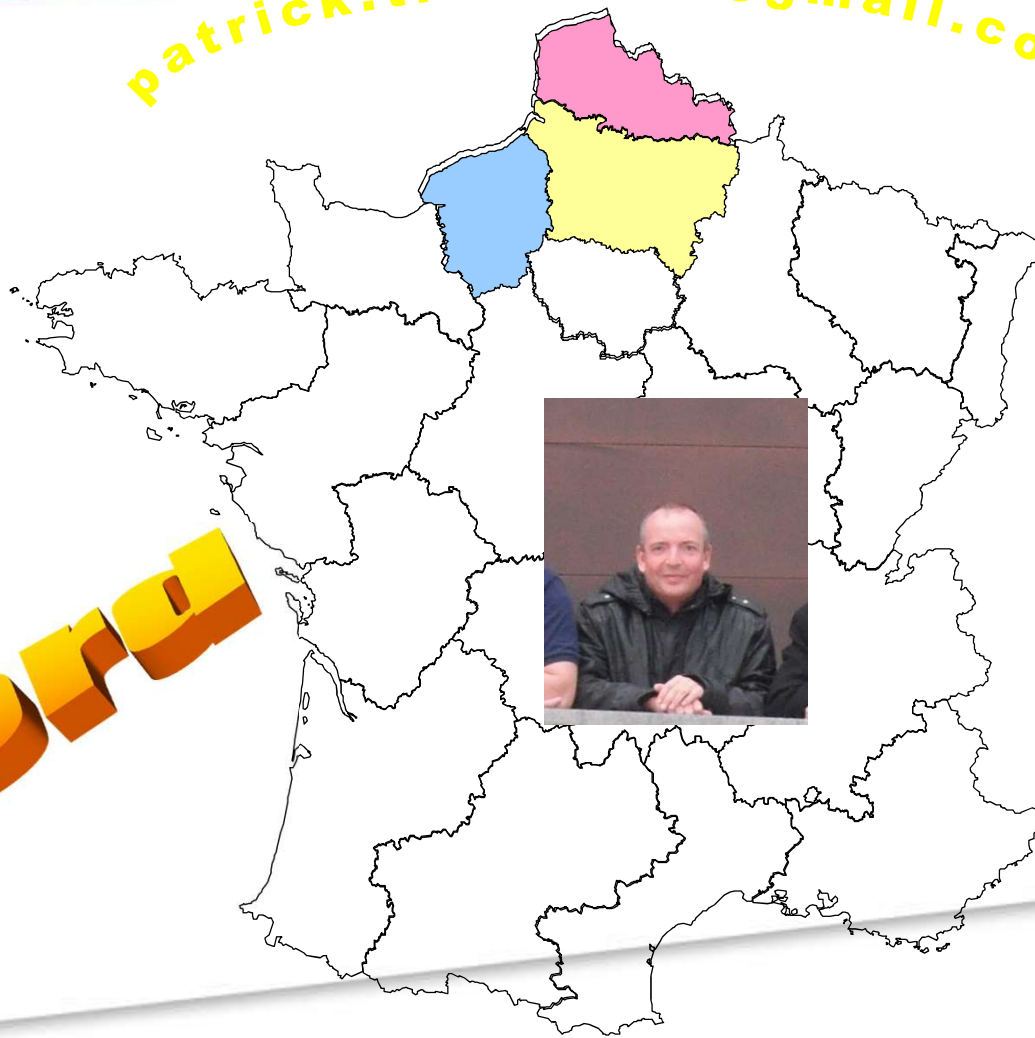
Daniel RODRIGUES
daniel.rodriguez8@wanadoo.fr

Midi Pyrénées



Animateur régional

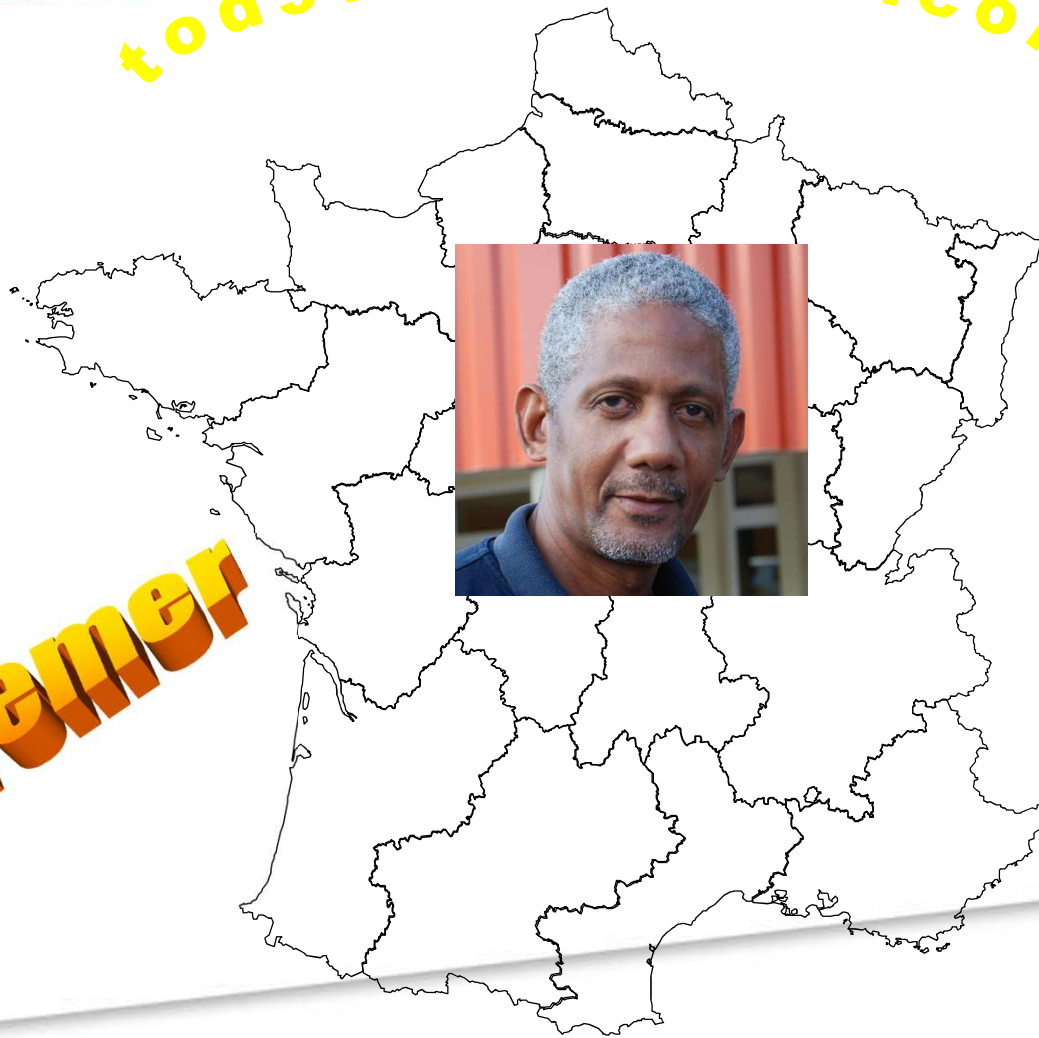
Patrick TINCHON
patrick.tinchon01@gmail.com



NOVA

Animateur régional

Tony DAVIDAS
tod972@hotmail.com

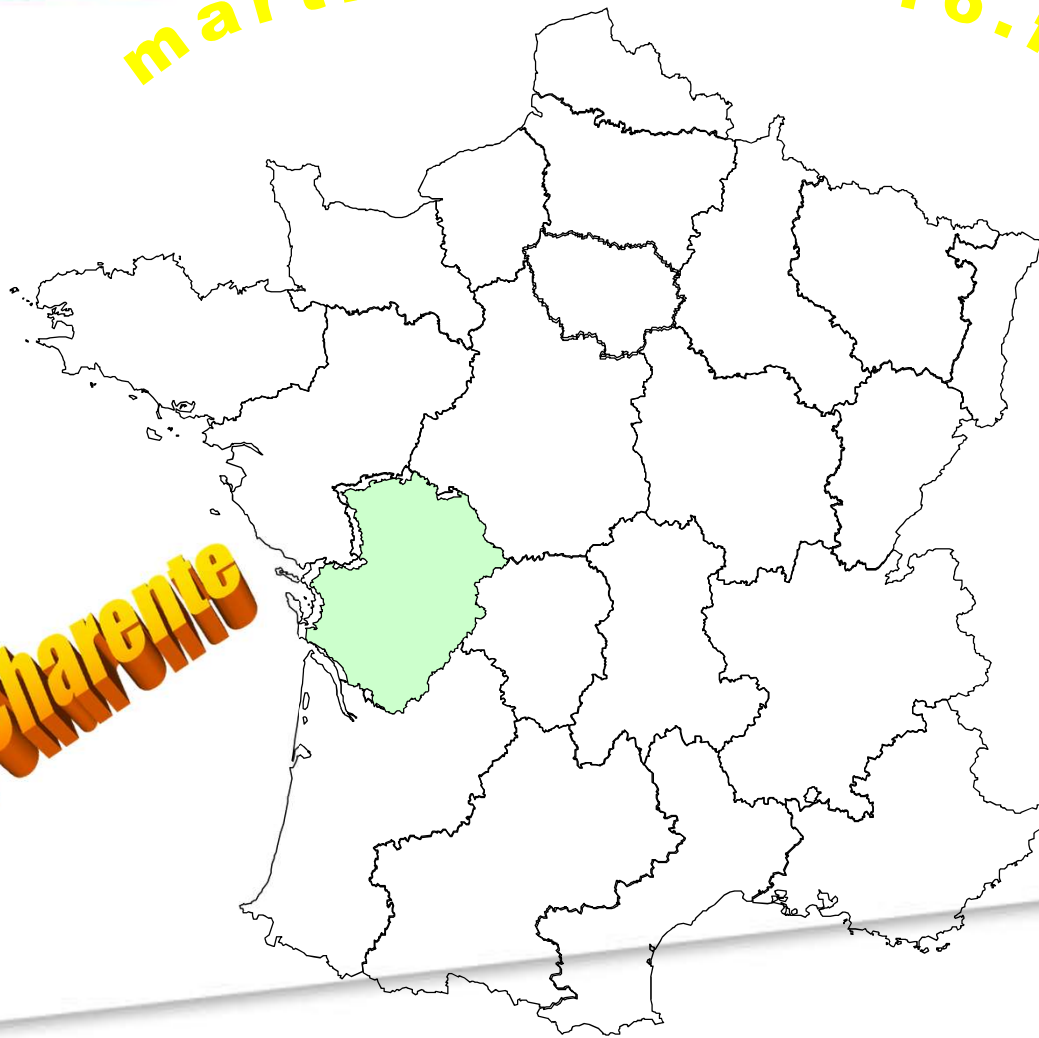


Outremer

Animateur régional

Cyril MARTINEZ
martinez.c@sdis16.fr

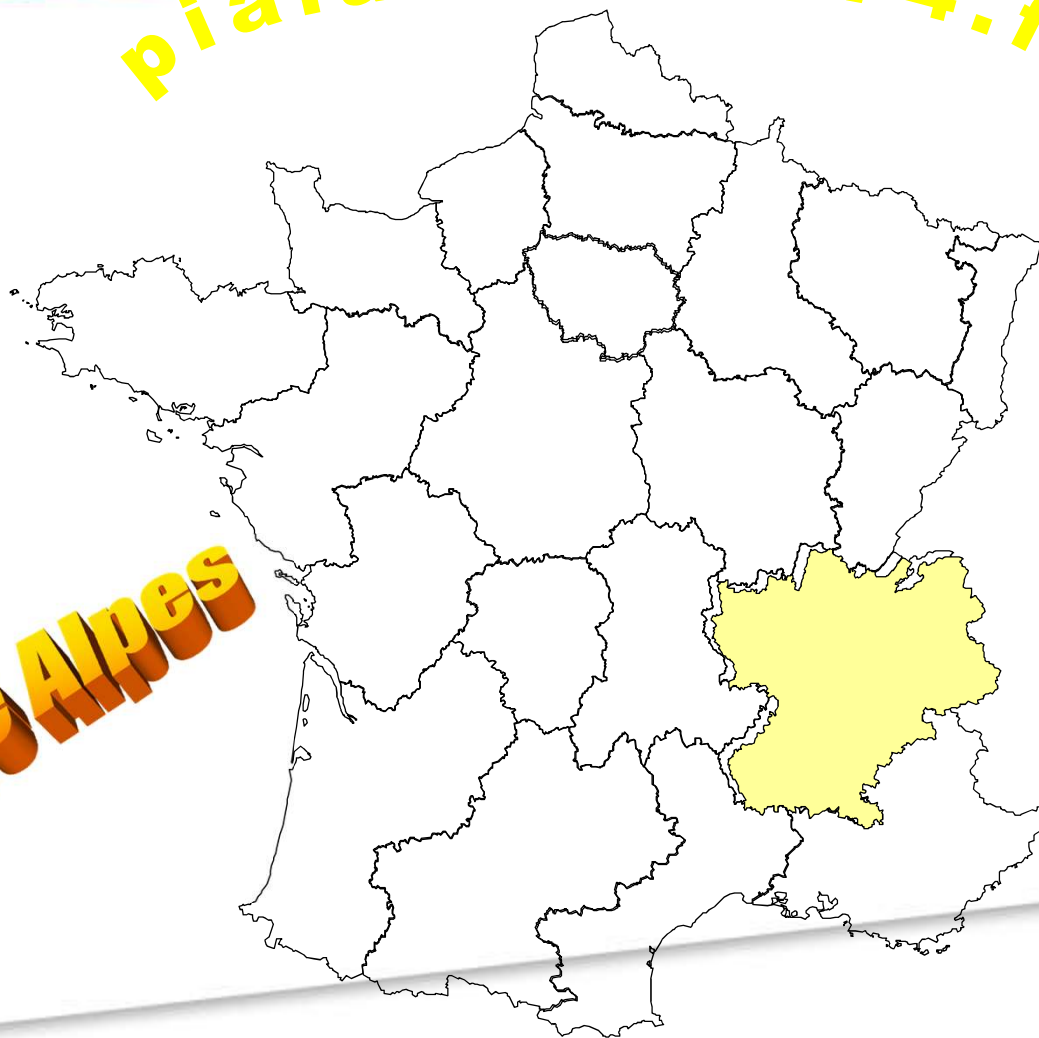
Poitou-Charente



Animateur régional

Serge PIALAT
pialats@sdis74.fr

Rhône Alpes



Animateur régional

Pascal POULAIN
ppoulain@sdis13.fr

Sud Méditerranée



Conseillers techniques



Philippe GOUERY



Eric HERBE



François LEDOUX



Patrick CHAVADA

Jean Michel DUQUESNNE



Administrateur



Rôle et organisation

Groupes de travail :

SUAP – **Animateur : J.M. DUQUESNE**

**Membres du groupe : MM.GOUERRY - MARTIN -
LINGOT - CHAVADA- ROSSI**

GRAND PUBLIC et DPS : **Animateur : M.CHAVADA**

Membres du groupe : PIALAT - ZILL

SST : **Animateur : MM. HERBE - POULAIN**

Membre du groupe : DUCHEMIN

Secours Routier : **Animateur M. ROSSI**

Membre du groupe : RODRIGUES

Formateur de Formateur : **Animateur : M. COITE -
LEDOUX**

Membres du groupe : CHAVADA -ROSSI

Rôle et organisation

Rôles et missions :

- ✓ ***Force de proposition de la FNSPF,***
- ✓ ***Lien entre le terrain et la FNSPF,***
- ✓ ***Ressource pour les formateurs,***
- ✓ ***Ressource pour les responsables d'UD et UR***
- ✓ ***Animer l'EPN...***

Équipe Pédagogique Nationale



Composée, en plus des membres de la commission nationale, d'1 médecin et d'1 instructeur par région (à défaut 2 instructeurs) désignés par les présidents d'unions régionales.



Équipe Pédagogique Nationale



Rôles et missions :



□ ***assurer les formations initiales et continues des formateurs de formateurs et de concepteurs de formation,***



Équipe Pédagogique Nationale



Rôles et missions :



□ ***prospector et évaluer des différents matériels et des techniques de secourisme (pédagogiques et opérationnels),***



Équipe Pédagogique Nationale



Rôles et missions :



□ ***faciliter la mise en œuvre des formations avec un message univoque.***



Équipe Pédagogique Nationale



Rôles et missions :



□ ***rédiger les documents de référence liés à la formation,***



Renouvellement d'agrément

- ✓ ***RIF/RIC Formateur de Formateurs***
- ✓ ***RIF/RIC CAEF***
- ✓ ***RIF/RIC PAE F PSC***
- ✓ ***RIF/RIC PAE F PS***

Renouvellement d'agrément

Les modifications :

- ✓ ***Définitions de : capacité, évaluation formative; certificative et diagnostique***
- ✓ ***Précision sur la durée, archivage***
- ✓ ***Complément de matériels divers***
- ✓ ***Corrections de fautes et de « copier/coller »***
- ✓ ***Mise à jour des certificats de compétences.***

GRANDE CAUSE NATIONALE 2016

les comportements qui sauvent



Grande Cause Nationale

- 3 acteurs



Grande Cause Nationale

- Un label
- Une mission
- Une campagne d'information



Grande Cause Nationale

- **Un ambassadeur : David GINOLA**



Grande Cause Nationale

- **Campagne de communication**
 - 1 spot TV de 30 s
 - 2 spots TV de 20 s
 - 3 spots radio
 - des affiches

Grande Cause Nationale

- Accord Cadre

-

les objectifs de formation des 3^{ème}

fin année scolaire 2016 – 2017 : 100 % des 3^{ème} initiés
(1,2 millions d'élèves)

2017 – 50%
2018 – 60 %
2019 – 70 %



SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE



Adoptons les comportements qui sauvent
—— Informez-vous, formez-vous : ——
www.comportementsquisauvent.fr



facebook.com/comportementsquisauvent



[@grandecause2016](https://twitter.com/grandecause2016)

#GrandeCause

#GestesQuiSauvent

DÉTECTION DE L'ACR ET GUIDAGE DE LA RCP PAR L'OPÉRATEUR CTA

**MHC FRÉDÉRIQUE BRICHE
CCH JÉRÔME ESCHMANN**



Détection des arrêts cardiaques et guidage de la RCP par téléphone à la BSPP



22 septembre 2016

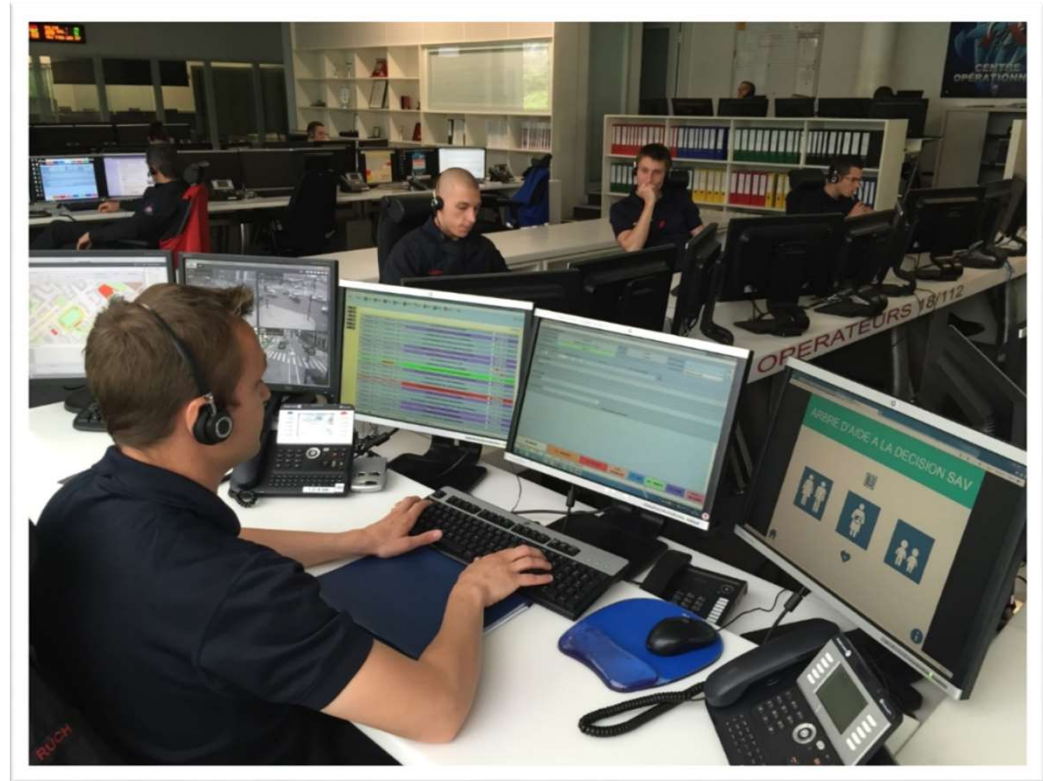


jerome.eschmann@pompiersparis.fr - frederique.briche@pompiersparis.fr

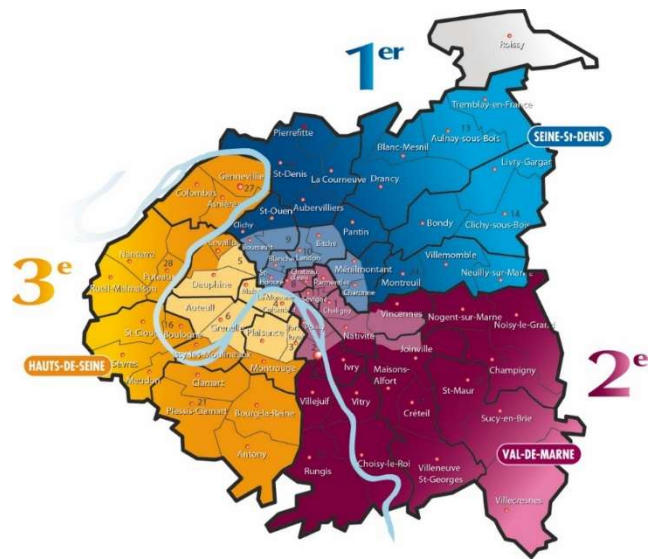
Evolution des pratiques

Écoute d'un appel

Procédure de détection
et de guidage



Contexte BSPP



4 départements et 6,5 à 10 millions d'habitants

Population peu formée

759 km²

71 Centres de Secours

145 VSAV, 113 EP

30 moyens médicalisés

11 opérateurs en poste X2 + 2 sous-officiers X2

7500 appels/jour (18/112)

1200 interventions

6 à 10 AC par jour (DSA)

Une grande densité des secours et pourtant...

18 % de FV

45 % de transport si FV

5 à 6% de survie si FV (étude BSPP DEFI 2005)

Actuellement 8% d'après CEMS

Seattle: 15 à 20 % de survie

Analyse initiale de nos pratiques

On détecte bien les ACR non réversibles!

Facteurs de risque de non détection

Victime jeune

Requérant éloigné de la victime (service public)

Renseignements erronés ou interprétés

Autre motif

Barrière de langue

Pas de maîtrise des techniques de communication

Effet tunnel

Que dit la science?

Le massage cardiaque guidé par téléphone (MCET) :

Diminue le No Flow

Eisenberg 1989, Vaillancourt 2007

Améliore la survie des arrêts cardiaques (ACR)

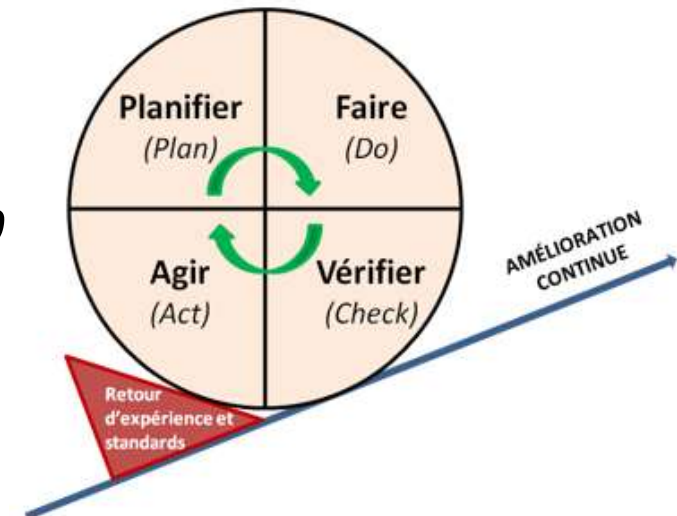
Rea 2001, Kuisma 2005, Berdowski 2009

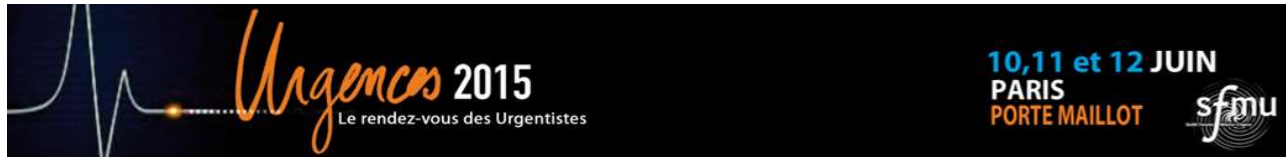
Est recommandé par l'AHA et l'ERC

0% de survie si pas de RCP dans les 10 minutes

Mise en place d'une procédure en 2011

Formation, évaluation, adaptation et entretiens





Résultats

Age médian 66 ans [54,5-80,5] ; 130/221 (58,8%) Hommes ; survenue ACR à domicile 147/221 (66,5%)

	15 - 31 mai 2012	13 - 28 nov 2012	10 - 27 nov 2013	
N	82	53	86	
Taux de détection	61 %	62,3%	59,3%	p=0,94
Taux de MCE tph	34,2 %	27,9 %	37,9%	p=0,58
Délai appel – Reco ACR (sec)	147,5 [107,5-194]	112,5 [67-145]	115 [90-150]	p=0,007
Délai appel – MCET (sec)	225 [190-300]	215 [180-240]	175	p=0,037
Transport vivant (%)	24/82 (29,3)	14/53 (28)	26/86 (31,3)	p=0,91

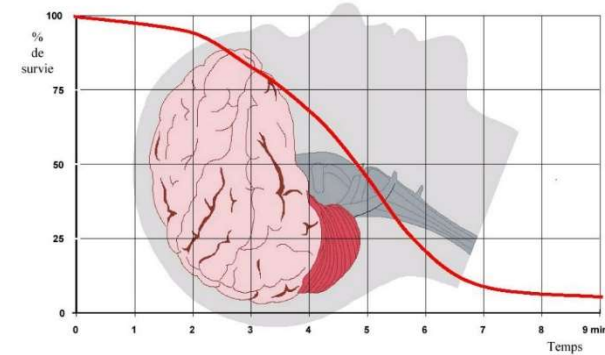
26 janv.- 9 fév. 2015
54
76% (n = 41)
55% (n=30)
220 [170-280]

Objectifs

Détecter 80%

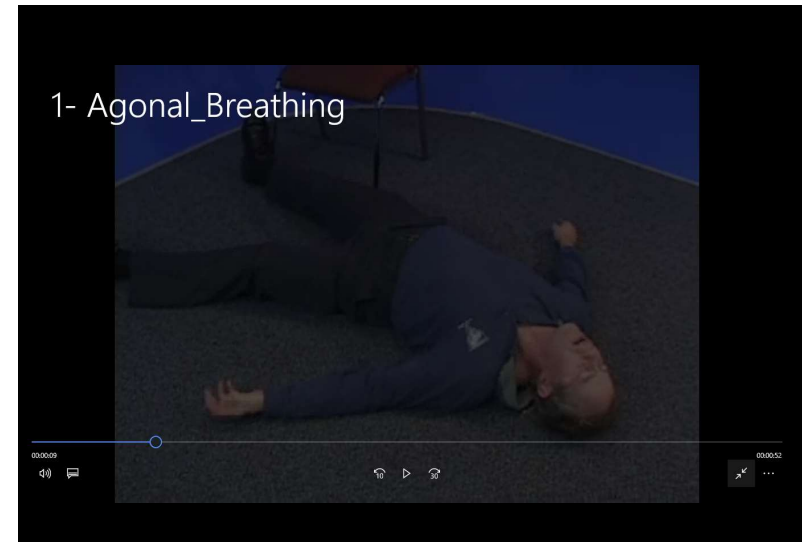
Masser en 2 minutes max

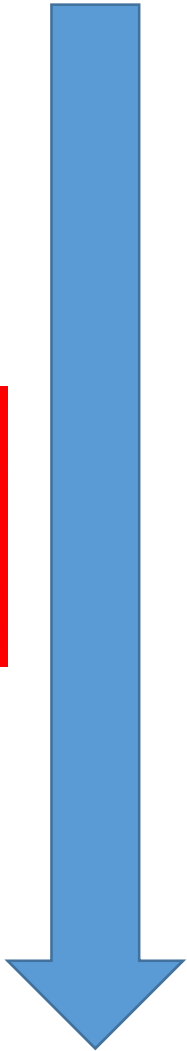
Attention aux situations à risque



Objectifs

Masser l'AC en cours et non
l'AC constitué: AC \neq ON/OFF





00'04 → Requérante donne l'adresse.

00'18 → L'opérateur confirme l'adresse.

00'50 → Vérification de la conscience.

01'23 → Vérification de la ventilation.

01'25 → Gasp.

01'48 → Gasp.

02'02 → Envoi des secours et début du guidage du MCE.

02'20 → Compte-rendu chef de table pour envoi moyen médicalisé.

03'03 → Début effectif du MCE par la requérante.

11'50 → Les secours se présentent.

12'15 → Les secours prennent le relais.

12'26 → L'opérateur félicite et remercie la requérante.

12'40 → Fin de l'appel.

ALTRUISME
DISCRETION

CENTRE OPERATIONNEL
CTA 18/112





Est-ce que la personne vous répond ?

ALARME : tombé dans les pommes, inconscient, sonné, ne répond pas, n'ouvre pas les yeux, est tout mou, respire bizarrement / QUESTIONS : ne réagit pas à la douleur et n'ouvre pas les yeux

OUI

NON



Procédure
détection
ACR
ACV 10



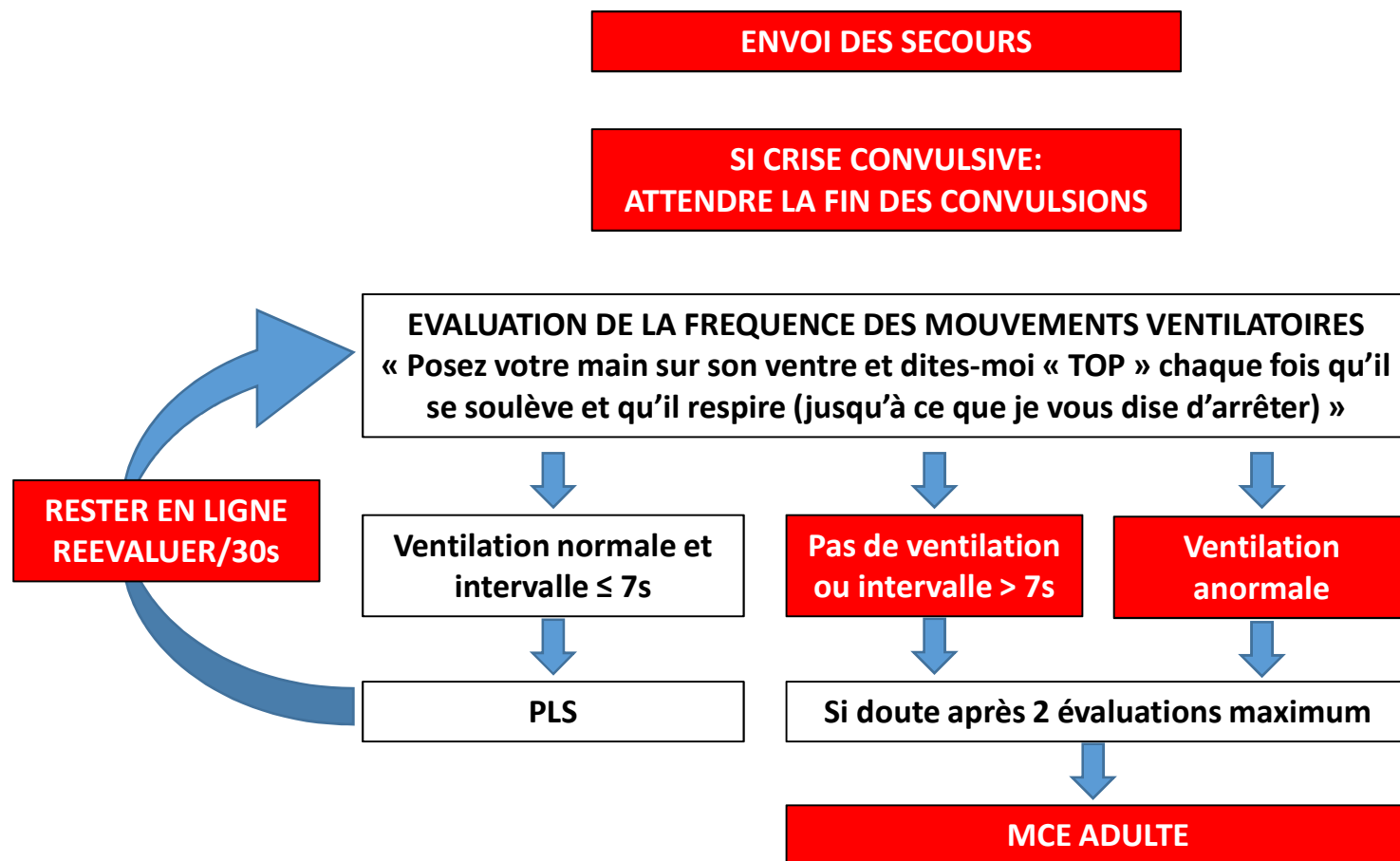
Adulte



Pathologie Adulte



Pathologie Femme
Enceinte



Procédure guidage ACR ACV 10



Adulte



Pathologie Adulte



Pathologie Femme
Enceinte



1. Les secours sont en route, je vais vous aider à faire un massage cardiaque
2. Mettez votre téléphone sur haut-parleur et écoutez-moi attentivement
3. Allongez la victime au sol à plat dos **étendez le bras de la victime à 90°** sur le côté
4. Mettez-vous à genoux à côté de la victime **à califourchon** sur son bras
5. Placez vos 2 mains l'une sur l'autre au milieu de la ligne qui relie les 2 mamelons, entre les 2 seins
6. Gardez vos bras tendus, appuyez le plus fort possible à chaque fois que **je vous dis top**
7. Top, top, top,... Décollez bien vos fesses de vos talons
8. Maintenant **c'est vous qui dites top** chaque fois que vous appuyez
9. N'arrêtez jamais de masser, même quand je vous parle, jusqu'à ce que les secours arrivent et vous remplacent. Je reste en ligne avec vous
10. Savez-vous s'il y a un défibrillateur à proximité, demandez à quelqu'un d'aller le chercher
11. C'est très bien ce que vous faites, les secours arrivent bientôt
12. Amélioration de la technique:
 - a. Relâchez bien entre les compressions
 - b. Continuez à appuyer fort
 - c. Appuyez uniquement avec le talon de la main
 - d. Gardez les bras tendus
13. Est-ce que quelqu'un peut vous remplacer pour rester efficace ?

Si ACR asphyxique (noyé) ou enfant :

*Envisager insufflations si réalisable
(cf. procédure spécifique pédiatrique)*



METRONOME



Est-ce que le bébé vous répond ?

OUI

NON

Est-ce que l'enfant vous répond ?

OUI

NON



Procédure guidage ACR ECV06



Nouveau né
Sauf naissance
et
Nourrisson < 1 an



Pathologie Enfant

PROCEDURE ACR
ADULTE



1. Les secours sont en route, je vais vous aider à faire un massage cardiaque
2. Mettez votre téléphone sur haut-parleur et écoutez-moi attentivement
3. Allongez l'enfant à plat dos, mettez-vous à côté de lui
4. Vérifier qu'il n'y a pas de corps étranger dans la bouche. Si besoin enlevez-le

Ventilation: seulement si requérant secouriste ou très coopératif (sinon MCE uniquement)

5. Mettez les lèvres autour de la bouche et du nez
6. Soufflez jusqu'à ce que sa poitrine se soulève
7. Recommencez une 2^{ème} fois...

5 insufflations puis 30/2

MCE pédiatrique: dans tous les cas

8. Posez 2 doigts au milieu de la poitrine, entre les 2 tétons puis appuyez à chaque fois que je vous dis top
9. Enfoncez le thorax d'au moins un tiers de son épaisseur
10. Maintenant c'est vous qui dites top chaque fois que vous appuyez

11. Relâchez bien entre les compressions, continuez à appuyer fort
12. C'est très bien ce que vous faites, les secours arrivent bientôt
13. N'arrêtez jamais de masser ou insuffler, même quand je vous parle, jusqu'à ce que les secours arrivent et vous remplacent. Je reste en ligne avec vous
14. Est-ce que quelqu'un peut vous remplacer pour rester efficace ?



METRONOME

Procédure guidage ACR ECV06



Enfant
entre 1 an et puberté

*Selon corpulence pour les 12-14 ans:
« plutôt une taille
d'enfant ou d'adulte? »*



Pathologie Enfant



PROCEDURE ACR
ADULTE



1. Les secours sont en route, je vais vous aider à faire un massage cardiaque
2. Mettez votre téléphone sur haut-parleur et écoutez-moi attentivement
3. Allongez l'enfant au sol à plat dos, mettez-vous à genoux à côté de lui
4. Vérifier qu'il n'y a pas de corps étranger dans la bouche. Si besoin enlevez-le



METRONOME

**Ventilation: seulement si requérant secouriste
ou très coopératif (sinon MCE uniquement)**

5. Pincez le nez de l'enfant
6. Mettez les lèvres autour de la bouche
7. Soufflez jusqu'à ce que sa poitrine se soulève
8. Recommencez une 2^{ème} fois...

MCE pédiatrique: dans tous les cas

9. Posez une main au milieu de la poitrine, entre les 2 tétons puis appuyez à chaque fois que je vous dis top
10. Enfoncez le thorax d'au moins un tiers de son épaisseur
11. Maintenant c'est vous qui dites top chaque fois que vous appuyez

5 insufflations puis 30/2

12. Relâchez bien entre les compressions, continuez à appuyer fort
13. Savez-vous s'il y a un défibrillateur à proximité, demandez à quelqu'un d'aller le chercher
14. C'est très bien ce que vous faites, les secours arrivent bientôt
15. N'arrêtez jamais de masser ou insuffler, même quand je vous parle, jusqu'à ce que les secours arrivent et vous remplacent. Je reste en ligne avec vous
16. Est-ce que quelqu'un peut vous remplacer pour rester efficace ?

LES DPS

PATRICK CHAVADA



Fédération Nationale
SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE

LES DISPOSITIFS PRÉVISIONNELS DE SECOURS



Formation et opération

L'agrément PSE d'une union
départementale est conditionné à son
agrément DPS

Dispositif Prévisionnel de Secours

- La tenue
- Les véhicules
- Le matériel

Dispositif Prévisionnel de Secours

VÉHICULES DE PREMIERS SECOURS À PERSONNES DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE SÉCURITÉ CIVILE

ARRÊTÉ DU 31 MAI 2016
(JO DU 1^{ER} JUIN 2016)



Dispositif Prévisionnel de Secours

- Les VPSP doivent répondre à la norme NF EN 1789, ambulance routière de type B
- Couleur et signalétique doivent être différents de ceux des services publics

Dispositions applicables :

- Aux véhicules acquis à compter du 1^{er} janvier 2012
- Aux véhicules actuels à compter du 1^{er} janvier 2028

Arrêté applicable en Polynésie Française

Dispositif Prévisionnel de Secours

- Transport dans le prolongement des DPS ou dans le cadre de leurs participations aux opérations de secours
- Composition équipage : article R 6312- 7 du code de la santé
 - Titulaire du diplôme d'état d'ambulancier ou
 - Titulaire du PSE 2
 - Titulaire du PSE 1
 - Titulaire du PSC 1

L'équipage doit comporter 2 personnes dont au moins un secouriste titulaire du DE ambulancier ou PSE 2

Conducteur : Permis B + attestation délivré par le préfet (visite médicale)



LE SST

**AVEC L'AIMABLE PRÉSENCE DE
MADAME SOPHIE GIRODIT**

(CHARGÉE DE PROGRAMME « SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL – INRS)

Dispositif SST

Pascal POULAIN

- Responsable national FNSPF du dispositif SST
- Membre de l'EPN SST de l'INRS

Eric HERBE

- Conseiller technique SST de la FNSPF

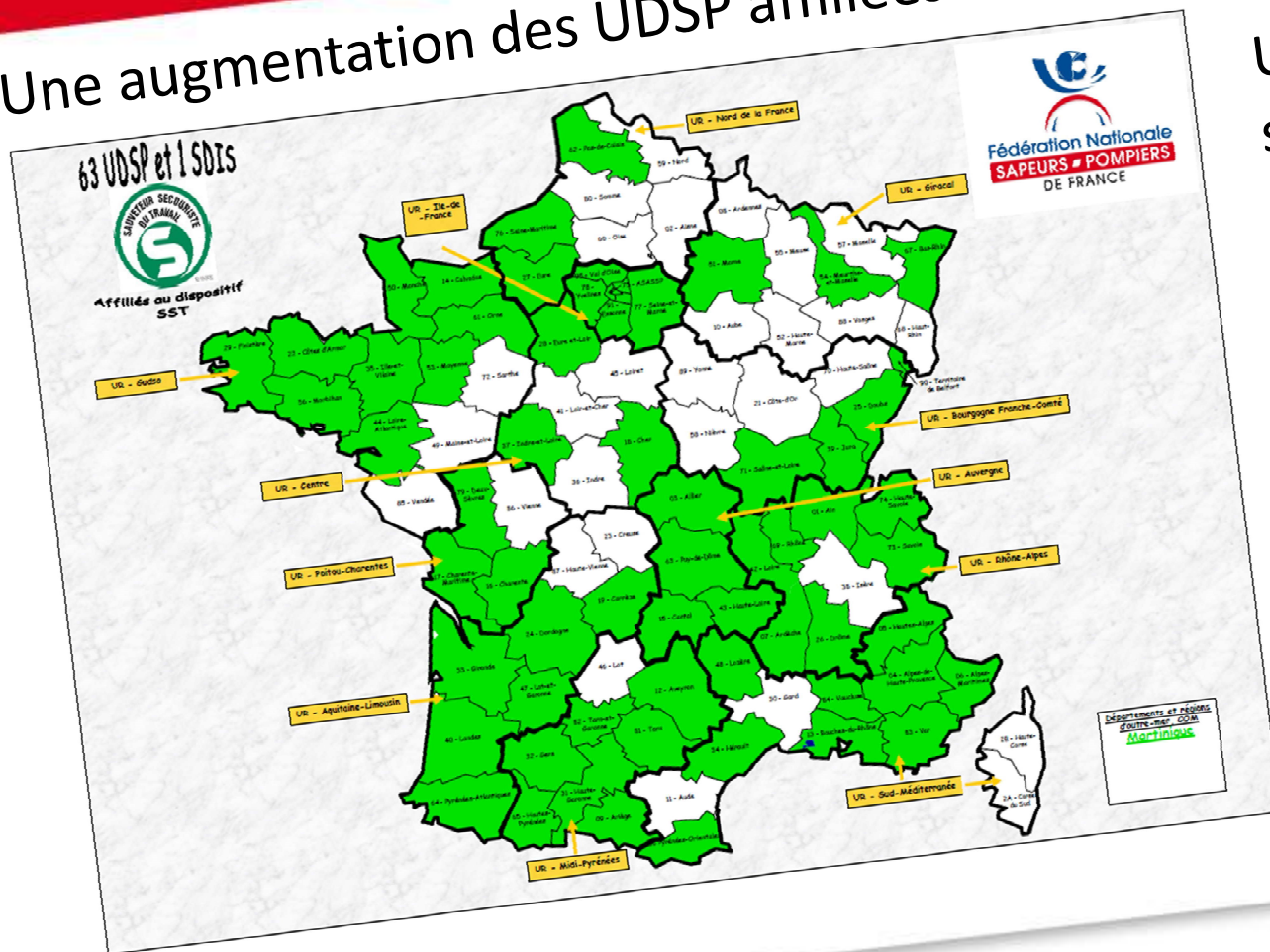
Sommaire

- ***Le dispositif SST fédéral 2016 – Actualités INRS***
- ***MAC de FFSST: bilan 2015-2016 et prévisions 2017-2018***
- ***Renouvellement des habilitations Fédérales***
- ***Les référentiels SST niveau 1 et 2***
- ***SST et Sapeurs-Pompiers (module complémentaire)***
- ***Les Sapeurs-Pompiers et l'INRS***
- ***Questions diverses***

Le dispositif SST fédéral 2016

Actualités INRS

Une augmentation des UDSP affiliées en 2016



Une augmentation
significative des
Formateurs

1553 formateurs SST
et 74 Formateurs de
formateurs SST

Le dispositif SST fédéral 2016

Actualités INRS



Le **nouveau document de référence** (V5.08/2016) est en ligne sur le Quickplace

MAC de FFSSST: bilan 2015-2016 et prévisions 2017-2018

- ✓ 4 formations réalisées fin 2015 – début 2016
 - Du 24 au 26 novembre 2015 à Yvetot (Seine-Maritime)
 - Du 14 au 16 décembre 2015 à Paris (Ile-de-France)
 - Du 20 au 22 janvier 2016 à Avignon (Vaucluse)
 - Du 9 au 11 mars 2016 à Rodez (Aveyron)

49 formateurs de formateurs de la fédération ont
participés ces sessions

MAC de FFSSST: bilan 2015-2016 et prévisions 2017-2018

- ✓ 2 sessions à organiser fin 2017
- ✓ 2 sessions à organiser début 2018

- Réflexion pour retenir un lieu unique de formation permettant de:
 - Simplifier l'organisation logistique
 - Préserver les coûts de formation
 - De diffuser des dates et lieu en décembre 2016

Renouvellement des habilitations fédérales



Renouvellement pour 5 années
des habilitations fédérales de
niveau 1 (SST) et 2 (FSST)
(Septembre 2021)

Par la Commission Nationale
d'Habilitation réunie le 26/05/2016

Les référentiels SST niveau 1 et 2

REFERENTIEL DE FORMATION ET DE CERTIFICATION

Collection de la
« Commission pédagogique et technique du SUAP et du secourisme »
de la FNSPF

DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Référentiels créés pour le
renouvellement de nos
habilitations fédérales

REFERENTIEL DE FORMATION ET DE CERTIFICATION

Collection de la
« Commission pédagogique et technique du SUAP et du secourisme »
de la FNSPF

DEVENIR FORMATEUR EN
SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL
OU FORMATEUR SST



Les référentiels SST niveau 1 et 2

Autonomie de l'approche pédagogique du formateur

Référentiel de Formation et de Certification
DEVENIR FORMATEUR EN SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL **1**

SOMMAIRE

- 02** Avant-propos
- 03** Organisation de la formation
- 07** Evaluation
- 09** Référentiel de certification
- 11** Stratégie pédagogique
- 15** Découpage de la formation
- 23** Déroulé pédagogique
- 33** Annexe 1 : Liste des moyens pédagogiques
- 34** Annexe 2 : Exemple de fiche d'évaluation de la formation

© FNSPF – FSST. Version 1.0.1 du 01 mai 2016

DECOUPAGE DE LA FORMATION (Durées à titre indicatif)
PREMIERE JOURNEE

1ère Demi-Journée

Présentation de la Formation et son organisation		01h00	01h00
Domaine de Compétences		Temps	Temps Cumulé
DC2-C4 : Etre capable de concevoir et d'organiser une action de formation SST			
<i>DC2-C4.1 : Etre capable de construire une réponse pédagogique adaptée</i>			
DC2-C4.1.1	Etre capable de construire une action de formation qui respecte les exigences des documents de référence (référentiel de compétences, référentiel de certification, modalités pédagogiques)	03h00	04h00
DC2-C4.1.2	Etre capable de construire une action de formation en respectant les besoins et contraintes de l'entreprise		
DC2-C4.1.3	Etre capable d'organiser une action de formation en tenant compte de la spécificité du public à former et en s'appuyant sur les différents modes pédagogiques		

Référentiels à suivre et utiliser exclusivement au sein de la FNSPF

SST et Sapeurs-Pompiers (module complémentaire)

- Nouvelle formation de 4h élaborée en partenariat avec l'INRS exclusivement destinée aux Sapeurs-Pompiers
- Document téléchargeable à compter du 1^{er} octobre sur l'espace réservé aux UDSP

**MODULE COMPLEMENTAIRE
« PREVENTION ET SECOURISME EN
SITUATION DE TRAVAIL »
(SST ET SAPEURS-POMPIERS)**

REFERENTIEL DE COMPETENCES
REFERENTIEL DE FORMATION
EPREUVE CERTIFICATIVE

SEPTEMBRE 2016



SST et Sapeurs-Pompiers (module complémentaire)



Le dispositif SST est
en plein essor grâce
au partenariat de
plus en plus solide
avec l'INRS

Lettre info SST



La lettre d'information des formateurs de formateurs SST
N°6 - Août 2016

Le + :

Prévention des risques professionnels et Sapeurs-Pompiers

Sous la conduite de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF), une action de formation va être mise en place pour proposer aux sapeurs-pompiers volontaires de compléter leur cursus de formation par un module « prévention des risques professionnels », leur permettant ainsi, à partir de la compétence d'équipier prompt-secours, d'obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

L'intérêt de proposer ce module a été affirmé par une note la DGSCGC en date du 16 décembre 2015. Construit avec l'INRS, le module, intitulé « prévention et secourisme en situation de travail », estampillé FNSPF, sera dispensé par les entités rattachées à la Fédération (UD), sous l'égide de leur habilitation nationale à dispenser du SST, et/ou d'une convention pour les entités habilitées individuellement (SDIS).


Cette nouvelle compétence répondra aux nombreuses demandes des entreprises qui emploient des sapeurs-pompiers volontaires, favorisant ainsi également la reconnaissance du volontariat au sein des entreprises.

Elle s'inscrit ainsi dans un projet initié par l'INRS et la FNSPF ayant fait l'objet d'une annonce d'une mesure de simplification à destination des entreprises par le gouvernement le 1^{er} juin 2015 (mesure n°36), et répond à une action inscrite au Plan santé au travail 2016-2020 (PST 3) sous l'intitulé : « favoriser la collaboration entre autorités en charge de la santé au travail et de la santé publique sur les territoires (action 2.9 – renforcer la complémentarité opérationnelle entre la formation de sapeur secouriste du travail et de sapeur-pompier volontaire).

Pour plus de renseignements, au sein de votre SDIS ou de votre UDSP
vous pouvez prendre contact avec le Commandant Pascal POULAIN –
référént national SST au sein de la FNSPF – au 06 07 29 19 37 ou
par mail ppoulain@sdis13.fr



SST et Sapeurs-Pompiers (module complémentaire)



**52 NOUVELLES MESURES
DE SIMPLIFICATION
POUR LES ENTREPRISES**

*Proposées par le Conseil de la simplification
pour les entreprises*

Lundi 1^{er} juin 2015

Contact
Laurence Audras
01.53.18.05.51
06.77.27.72.80
laurence.audras@modernisation.gouv.fr

[@simplifs](https://twitter.com/simplifs)

Pour suivre l'actualité du Conseil, rendez-vous sur simplifier-entreprise.fr

Un projet confié à l'INRS et la FNSPF, porté au niveau national par la DGT, avec une annonce, par le gouvernement, au 1^{er} juin 2015 d'une **simplification à destination des entreprises** (mesure n°36)

36. Reconnaître la compétence de sauveteur secouriste du travail aux salariés d'une entreprise formés comme sapeur-pompier volontaire

SST et Sapeurs-Pompiers (module complémentaire)

- Une inscription du projet dans le **PST 3 du Ministère du Travail (2016-2020)** à sa sortie en 12/2015 (action n° 2.9 *Favoriser la collaboration entre autorités en charge de la santé au travail et de la santé publique sur les territoires*)

RENFORCER LA TRANSVERSALITÉ ENTRE INSTITUTIONS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Action 2.9 Favoriser la collaboration entre autorités en charge de la santé au travail et de la santé publique sur les territoires

- Rechercher la conclusion de conventions-cadres entre Direccte et agence régionale de santé (ARS) afin d'organiser des actions communes sur des enjeux liés aux interactions entre travail et santé sur le territoire.
- Favoriser la participation réciproque aux instances de concertation placées sous l'égide de la Direccte (comité régionaux d'orientation des conditions de travail) et de l'ARS (commission de coordination des politiques publiques de santé).
- S'appuyer sur des outils tels que le projet régional de santé et le PRST pour expérimenter des dynamiques territoriales partenariales.
- Améliorer les modalités d'intervention des services de secours dans les entreprises et promouvoir les conditions de prise en charge de l'arrêt cardiaque soudain sur les lieux de travail ;
- Renforcer la complémentarité opérationnelle entre la formation de sauveteur secouriste du travail et de sapeur-pompier volontaire.

SST et Sapeurs-Pompiers (module complémentaire)

- Contextualisant l'action de secours à victime, au contexte de l'entreprise (responsabilité de l'employeur, lien avec le code du travail, organisation des secours internes, lien avec les secours externes, ...)



- Et développant des compétences de base en prévention des risques professionnels (enjeux, observation d'une situation de travail, analyse d'une situation dangereuse, remontée d'informations, ...)

SST et Sapeurs-Pompiers (module complémentaire)

La marche à suivre



- Une déclaration sous FORPREV d'une session «formation SST complémentaire à l'unité d'enseignement PSC1»
- Via l'habilitation de la FNSPF et ses entités rattachées (63 UDSP et 1 SDIS)
- Permettant l'obtention d'un certificat FORPREV de Sauveteur Secouriste du Travail

Les Sapeurs-Pompiers et l'INRS

Les Sapeurs-Pompiers et l'INRS

- Un partenariat effectivement fort qui s'est installé
- Ayant permis une meilleure lisibilité des 2 dispositifs parallèles que sont le PSC1 et le SST, avec 2 publics cibles différents et des contenus donc différents
- Et facilité un travail conjoint avec les services de la DGSCGC
- Une contribution aujourd'hui notoire dans la formation de nouveaux SST et la création, ainsi, de nouvelles compétences dans les entreprises
- Une participation active dans les travaux de l'Equipe Pédagogique Nationale SST

**PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR
PAR DES TECHNIQUES D'INSPIRATION
HYPNOTIQUE.**

PROGRAMME PHOEBE

CÉCILE COLAS NGUYEN

INTERÊT DES TECHNIQUES HYPNOTIQUES DANS LE SAP

*« L'hypnose, apprentissage des compétences de
protection »*

Présentation de Cécile COLAS-NGUYEN septembre 2016

VICTIMOLOGIE

La personne victime d'un « incident » présente un profil particulier:

- Dépersonnalisation, Déréalisation
- Effroi, Agitation, Stress (et phénomènes neuro-végétatifs associés), +/- hyperalgie
- Sentiment d'impuissance (parfois renforcé par l'immobilisation)
- UN ETAT DISSOCIE

La victime cherche donc un **refuge émotionnel**
et un **soulagement rapide**, terrain idéal
pour l'utilisation de ce nouveau type d'approche
qui doit être:

- rapide
- intégrée dans la prise en charge
secouriste classique (bilan, examen...)

Ce postulat a inspiré un programme de prise en charge des victimes actuellement en cours d'évaluation avec les pompiers du Bas-Rhin, le programme P.H.O.E.B.E.[®] :

- Pain coverage by
- Hypnosis and
- Optimization of
- Emotional
- Behaviour in
- Emergency

INTERÊTS DE L'HYPNOSE DANS LE SAP

- Stabilisation de la victime déjà techniquée
- Gagner en confort d'intervention (victime, intervenant, équipe)
- Optimise les outils de l'intervenant (parfois démuni face à certaines situations)
- Prévention des troubles post-traumatiques

CONCRETEMENT

En contexte opérationnel, l'atteinte des objectifs recherchés se fera par le biais:

- D'une interaction préférentielle avec un intervenant
- Techniques verbales
- Techniques respiratoires
- Techniques gestuelles
- (Techniques pédiatriques)

APPLICATIONS

- Transfert et inductions rapides dans ambulance
- Immobilisation – Désincarcération- SD
- Autres applications :
 - Gestion d'une agitation psychomotrice
 - Anticipation et gestion d'un soin douloureux
 - Gestion d'une crise d'asthme
 - Techniques pédiatriques

CAPITAINE LAURENT LECLERCQ
DGSCGC
CHEF DE LA SECTION SECOURISME



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

22 SEPTEMBRE 2016 – 14H À 16H

CARREFOUR SECOURISME - FNSPF

PRESENTATION

SECTION SECOURISME



ORGANISATION DE LA SECTION

- **VALIDATION DES RÉFÉRENTIELS INTERNES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION**
- **DÉLIVRANCE DE DÉCISION D'AGRÉMENT POUR LES DIVERSES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ CIVILE**
 - **RENOUVELLEMENT DE DÉCISION D'AGRÉMENT**
 - **GESTION DE 2000 ORGANISMES DE FORMATION**
- **GESTION DES PROCÉDURES D'HABILITATION ET D'AGRÉMENT DES ORGANISMES NATIONAUX**
 - **ÉTABLISSEMENT DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES**
- **COORDINATION DES PRÉFECTURES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**
 - **DÉVELOPPEMENT DU SECOURISME**
 - **MISE A JOUR DES RECOMMANDATIONS DGSCGC**
 - **ANIMATION DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES NATIONALE**
- **JURY D'EXAMEN POUR LES ORGANISMES STATIONNÉS À L'ÉTRANGER**
 - **GESTION DES DOSSIERS CONTENTIEUX**



RÉFÉRENTIELS INTERNES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION

PAE FPSC – PAE FPS – PAE FDF - CEAF

La DGSCGC a procédé au renouvellement des référentiels internes de formation et de certification de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France :

PAE FPSC : jusqu'au 31 août 2019
PAE FPS : jusqu'au 31 août 2019
PAE FDF : jusqu'au 31 août 2019
CEAF : jusqu'au 31 août 2019



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

RECOMMANDATIONS PSC 1

NOUVEAUTÉS

Un groupe de travail est à l'œuvre depuis plusieurs mois afin d'établir une nouvelle version des recommandations techniques PSC 1. Les nouveautés à venir :

- Intégration du Garrot
- Maintien de la tête
- Alerte et protection des populations
- PSC 1 pour les personnes à mobilités réduites



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

POINT D'AVANCÉ

RECOMMANDATIONS PS

Un groupe de travail est également à l'œuvre depuis plusieurs mois afin de publier une nouvelle version des recommandations PS. Plusieurs réflexions en cours :

- **Prise de glycémie par les secouristes**
 - **Damage control**
- **Remise en cause du collier cervical chez la personne qui a perdu connaissance avec notion de traumatisme**
 - **Garrot tourniquet**



PÉRENNISATION DES GQS

GESTES QUI SAUVENT – PROJET ALLÈGEMENT PIC F

- Pérennisation des gestes qui sauvent et allègement PSC 1 pour ceux qui ont suivi les GQS ;
- Allègement PIC F pour des candidats qui auraient des compétences acquises dans un autre domaine tel que la pédagogie. En aucun cas, il y a une équivalence et l'allègement total n'est pas possible car certaines capacités sont spécifiques au secourisme.



ARRÊTÉ DU 24 MAI 2000

TRAVAUX EN COURS

Un autre groupe de travail composé de l'ensemble des acteurs de sécurité civile a élaboré un nouveau dispositif qui sera mis en expérimentation en 2017 :

- Programme établi par la DGSCGC pour tous les acteurs ;
 - Modèle d'attestation nationale ;
 - Volume horaire de 8 heures dont 2 heures laissées à disposition de la structure (toujours en réflexion) ;
 - Suppression du plan quinquennal ;
- Optimisation du dispositif (un PAE FPS peut être également à jour de sa formation continue PSE sur la même journée).



TEXTES RÉGLEMENTAIRES

«LES FORMATEURS SAP (SUAP)»

PATRICK CHAVADA

Prévention et Secours Civique

**Arrêté du 30 mai 2016
modifiant
l'arrêté du 24 juillet 2007
(JO du 05 juin 2016)**

QUI FORME ?

Rajout :

Les titulaires du certificat de compétence de formateur en SST à jour de leur formation continue sont autorisés à dispenser le PSC 1 sous l'égide d'une association agréée ou un organisme habilité.

Applicable en Polynésie Française

Premiers Secours en Equipe de niveau
1 ET 2

Arrêté du 30 mai 2016
modifiant
l'arrêté du 24 août 2007 (PSE 1)
L'arrêté du 14 novembre 2007 (PSE 2)
(JO du 05 juin 2016)

PSE 1 et PSE 2

Rajout d'un paragraphe 7

Dispositions applicables aux diplômes étrangers pour pouvoir tenir un emploi opérationnel sur un DPS selon une procédure décrite dans cet arrêté (bilan des compétences)

PSE 1 et PSE 2

Équivalence du diplôme PSE 1 et 2 avec

- Formation secours à victime de la BSPP
- Formation secours à personne du BMPPM

Les formations sapeurs-pompiers

- Arrêté du 08 août 2013 SPV
- Arrêté du 30 septembre 2013 SPP
- Référentiel Emploi Activité et Compétence (REAC)
 - Les emplois
 - Organisation
 - Compétence à acquérir
 - Les critères d'évaluation
 - Les jurys

Les formations sapeurs-pompiers

- Formation SUAP
 - Formateur aux 1^{er} secours
 - Formateur SUAP ?

Les formations sapeurs-pompiers

- Equivalence entre les formations SUAP et le PSE 1 et 2
 - Arrêté du 16 et 19 janvier 2015 (PSE 1 et PSE 2)

**GARANTIES COLLECTIVES
COMPLÉMENTAIRES OBLIGATOIRES DE
« FRAIS DE SANTÉ »**

Complémentaires santé...

- Depuis le 1er janvier 2016, toutes les entreprises (UDSP) doivent avoir mis en place une complémentaire santé pour leurs salariés (formateurs).

Loi de sécurisation de l'emploi n° 2013-504 du 14 juin 2013

Complémentaires santé...

3 solutions pour instaurer la mutuelle obligatoire :

- par Décision Unilatérale de l'Employeur (DUE),
- par référendum,
- par accords de branche (texte contractuel conclu par les représentants des salariés et des employeurs pour des entreprises d'un même secteur d'activité).

Complémentaires santé...

La Décision Unilatérale de l'Employeur (DUE) :

- Voie la plus simple et la plus rapide, adaptée aux TPE (UDSP),
- Rédiger par l'employeur (PUD),
- Nécessite d'informer les salariés par écrit.

Secours d'urgence aux personnes

Conduites à tenir - Tome 3

2014

Service Civique

Connaissez-vous le dispositif ?

Exemples de réalisations dans le réseau : organisation d'une manifestation sportive, développement d'une école JSP, développement de l'activité secourisme, médiation culturelle dans un musée sapeurs-pompiers...

N'hésitez pas à contacter la FNSPF

01 49 23 18 18

SAPEURS - POMPIERS DE FRANCE

GIGANTESQUE FEU DE FORÊT AU CANADA

Comparer l'incomparable

INTERVENTION

EXPLOSION D'HABITATION (EURE)

DU TERRAIN

SPV : FAIRE CAMPAGNE À LA CAMPAGNE

SANTÉ

MAIS QUE FONT (VRAIMENT) LES VSAV ?



IMAGINE DE LA RÉDACTION INTERNATIONALE SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE / L'ÉQUIPE L'ÉQUIPE L'ÉQUIPE

Abonnez-vous !



SANTÉ | ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Mais que font (vraiment) les VSAV ?

Depuis plusieurs mois, le DdS du Val-d'Oise a engagé une démarche volontariste de réflexion sur les interventions liées au secours aux personnes, qui représentent 80 % de l'activité quotidienne. Les actions mises en place s'appuient sur un diagnostic préalable réalisé par le service de santé, permettant enfin d'évaluer le travail réalisé par les équipes VSAV sur le terrain.

Un bilan commenté
David LEBLANC, DdS du Val-d'Oise
Révision, plus commentée / Sébastien
THOMAS, DdS

Paris. Au départ de l'étude, on avait tenté de se concentrer sur les interventions de secours aux personnes. Celles-ci ont été analysées sur l'année de 2015. Selon l'étude de 2014, il s'agit d'un double objectif : d'une part réduire le nombre de sapeurs-pompiers intervenant sur ces interventions, d'autre part améliorer la qualité de leur intervention. C'est la partie administrative, des détails peuvent manquer, tels qu'il s'agit de la qualification de l'équipe d'intervention (niveau, matériel, etc.), en soulignant que le matériel est disponible dans la majorité des cas. Néanmoins, cela ne gère pas la complexité de l'intervention. Les données de régulation et de transport sont quant à elles très précieuses, surtout en ce qui concerne les interventions de secours aux personnes.

Une démarche qualité pour améliorer les pratiques

L'étude a permis de faire ressortir qu'un nombre croissant de sapeurs-pompiers sont volontairement engagés, même si les motivations varient d'un individu à l'autre. Ces données ont permis de faire ressortir des pratiques à améliorer, et ce, dans un cadre d'analyse de la qualité de l'intervention. Il s'agit de définir des objectifs de qualité et de mettre en place des actions pour les atteindre.

En ce qui concerne le transport, il est apparu notamment de progresser de manière ciblée en ce qui concerne les interventions de secours aux personnes. C'est la première raison de la réussite de l'étude. Une fois l'étude terminée, il est possible de définir des objectifs de qualité et de mettre en place des actions pour les atteindre.

En ce qui concerne le transport, il est apparu notamment de progresser de manière ciblée en ce qui concerne les interventions de secours aux personnes. C'est la première raison de la réussite de l'étude. Une fois l'étude terminée, il est possible de définir des objectifs de qualité et de mettre en place des actions pour les atteindre.